

LA MORTALITÉ

IGN

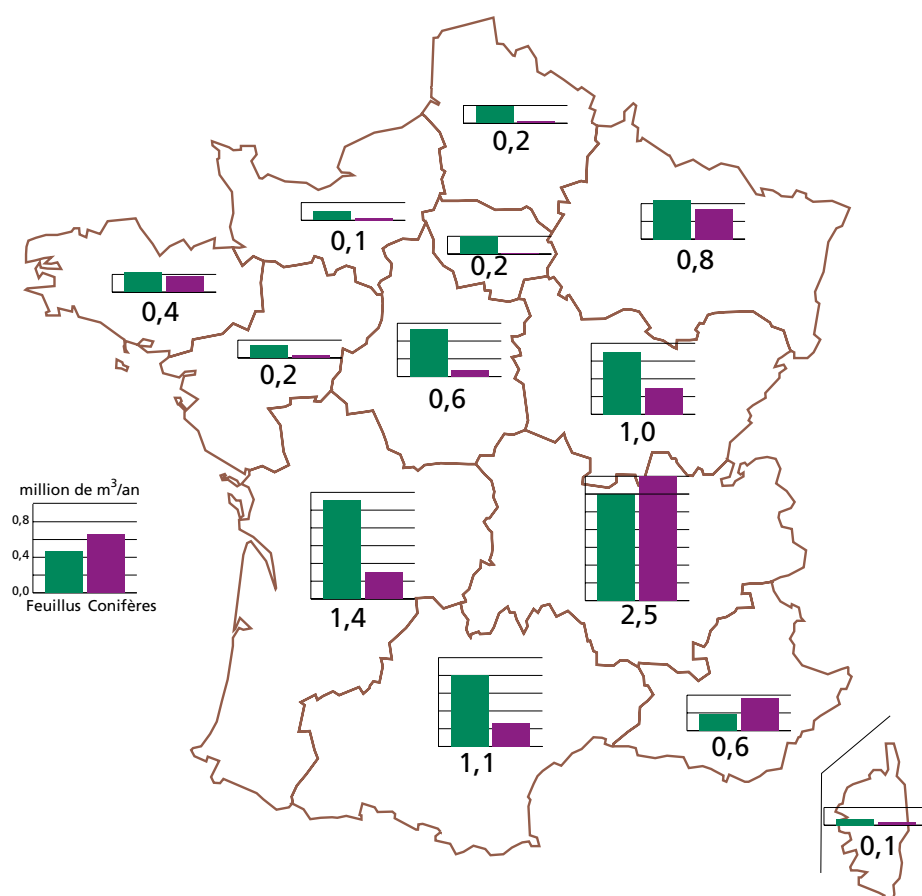
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

La mortalité correspond au volume de bois d'arbres vivants qui sont morts sur la période considérée, ici la période 2008-2016.

À l'IGN, la mortalité est estimée par l'observation des arbres considérés morts depuis moins de cinq ans, donc sur une période de 5 ans. Elle est ensuite annualisée pour fournir une mortalité annuelle moyenne.

Elle est exprimée en volume « bois fort tige* ».

LA MORTALITÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE



Région administrative	Mortalité (Mm³/an)
Île-de-France	0,2 ± 0,1
Centre-Val de Loire	0,6 ± 0,1
Bourgogne-Franche-Comté	1,0 ± 0,1
Normandie	0,1 ± ε
Hauts-de-France	0,2 ± 0,1
Grand Est	0,8 ± 0,1
Pays de la Loire	0,2 ± 0,1
Bretagne	0,4 ± 0,1
Nouvelle-Aquitaine	1,4 ± 0,2
Occitanie	1,1 ± 0,1
Auvergne-Rhône-Alpes	2,5 ± 0,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,6 ± 0,2
Corse	0,1 ± 0,1
France	9,2 ± 0,4

Mortalité annuelle en volume par région administrative et par groupe d'essences

N.B : Les chiffres donnés dans cette plaquette correspondent à la mortalité annuelle moyenne des arbres sur la période mi-2008 à mi-2017. Cette période est considérée comme la période 2008-2016, compatible avec les autres plaquettes pour établir le bilan des flux.

La mortalité liée aux chablis de la tempête Klaus n'est pas incluse dans ces chiffres. Pour cela, l'hypothèse a été faite que tous les chablis et les arbres morts sur pied cassés inventoriés après janvier 2009 des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont liés aux chablis Klaus. Ils ne sont donc pas inclus dans ces résultats.

* Le volume bois fort tige correspond à un volume sur écorce, ne comprenant ni les arbres de diamètre inférieur à 7,5 cm à 1,30 m, ni les branches, ni le tronc au delà de 7 cm (diamètre de découpe fin bout).

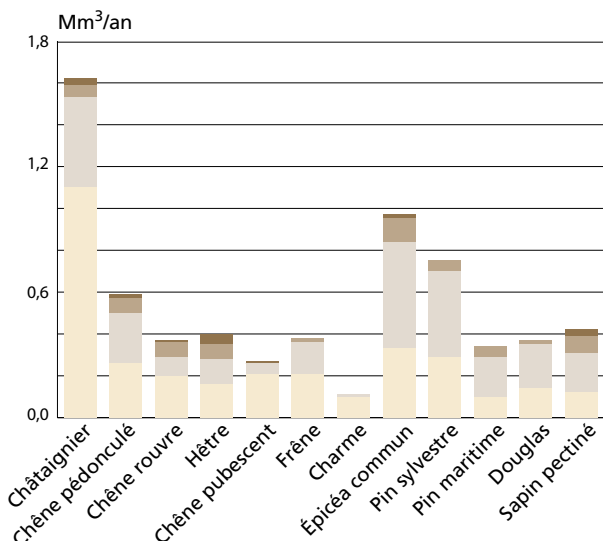
ε La valeur est significative mais inférieure à 0,05.

LA MORTALITÉ PAR ESSENCE

Essence	Mortalité	
	Mm ³ /an	Mortalité Volume sur pied %
Châtaignier	1,6 ± 0,2	1,3
Chêne pédonculé	0,6 ± 0,1	0,2
Hêtre	0,4 ± 0,1	0,1
Chêne rouvre	0,4 ± 0,1	0,1
Frêne	0,4 ± 0,1	0,3
Chêne pubescent	0,3 ± 0,1	0,2
Tremble	0,3 ± 0,1	0,9
Saule	0,3 ± 0,1	2,2
Bouleau	0,2 ± 0,1	0,6
Robinier faux-acacia	0,3 ± 0,1	0,9
Charme	0,1 ± ε	0,1
Autres feuillus	1,0 ± 0,1	0,4
Tous feuillus	5,8 ± 0,3	0,3
Épicéa commun	1,0 ± 0,2	0,5
Pin sylvestre	0,7 ± 0,1	0,5
Pin maritime	0,3 ± 0,1	0,2
Sapin pectiné	0,4 ± 0,1	0,2
Douglas	0,4 ± 0,1	0,3
Autres conifères	0,5 ± 0,1	0,3
Tous conifères	3,3 ± 0,4	0,3
Toutes essences	9,2 ± 0,4	0,3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Mortalité annuelle en volume des principales essences



Catégories de dimensions

- Petit bois (7,5 à 22,5 cm)
- Gros bois (47,5 à 67,5 cm)
- Moyen bois (22,5 à 47,5 cm)
- Très gros bois (67,5 cm et plus)

Mortalité annuelle en volume par essence et par classe de dimension

LA MORTALITÉ PAR PROPRIÉTÉ

La mortalité est plus marquée en forêt privée comparée à la répartition du volume de bois vivant sur pied.

Classe de propriété*	Mortalité	
	Mm ³ /an	%
Domaniale	0,6 ± 0,2	7
Autre terrain public	1,0 ± 0,2	11
Privé et autre	7,5 ± 0,4	82
Total	9,2 ± 0,4	100

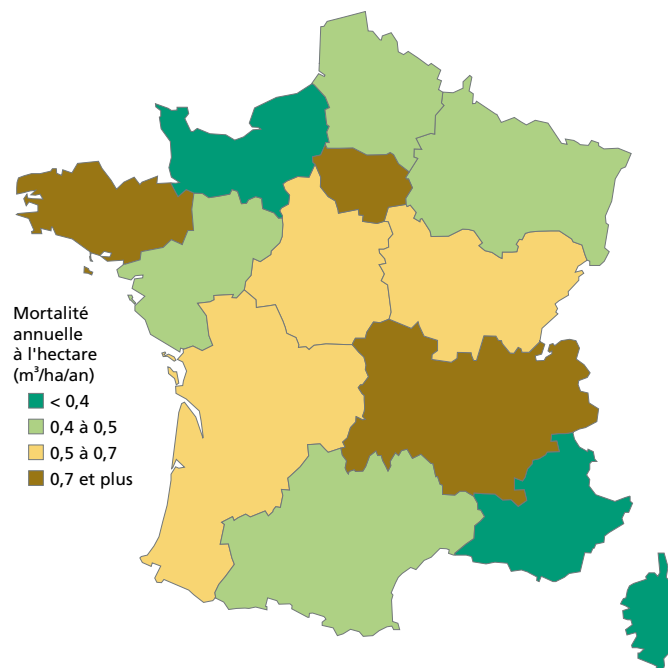
Mortalité annuelle en volume par propriété

* cf. définition de la propriété en page 15 du tome méthodologie :

<https://inventaire-forestier.ign.fr/ocre-gp/docs/methodologie.pdf>

LA MORTALITÉ À L'HECTARE

La mortalité annuelle moyenne en France est de 0,6 m³/ha/an. Elle fluctue entre 0,2 et 1,1 m³/ha/an selon les régions.



Mortalité annuelle en volume à l'hectare par région administrative



Service de l'inventaire forestier et environnemental

service_client@ign.fr

© IGN 2018